

Brevis®

less is more...

Vruchtdunner / Eclaircisseur

Met minder dunuren meer kwaliteits vruchten in de juiste maat
Plus de fruits de qualité et de bon calibre avec moins de travail
d'éclaircissage

Scan voor gebruik /
Scanner pour
l'utilisation



ADAMA

Werkzame stof / Substance active:
Metamitron 150 g/kg (15 % w/w)
Formulering / Formulation:
Wateroplosbaar granulaat /
Granulés solubles dans l'eau (SG)

Toelatingsnummer / No. d'agrégation: 10358P/B
Numéro d'agrégation Lux. L02144-073
Toelatinghouder / Détenteur de
l'agrégation:
ADAMA Registrations B.V.
Arnhemseweg 87
3832 GK LEUSDEN, Nederland / Pays Bas
www.adama.com

1 KG e

Brevis® is een geregistreerd handelsmerk van/est une marque déposée de
ADAMA Fahrenheit B.V., Curaçao Branch

ANEVSBETIKG/03/A
T518B/03

Brevis®

less is more...

Vruchtdunner / Eclaircisseur



Wateroplosbaar granulaat (SG)
op basis van
Metamitron 150 g/kg (15 % w/w)
Toelatingsnummer: 10358P/B

Volg de gebruiksaanwijzing om gevaar
voor de menselijke gezondheid en het
milieu te voorkomen.

Voor gebruiksaanwijzing: zie boekje

STOFFEN IN HET MENGSEL DIE BIJDAGEN
TOT DE INDELING VAN HET MENGSEL
Calciumdiformaat, 4-amino-3-methyl-6-fenyl-
1,2,4-triazine-5-on

GEVARENAANDUIDINGEN

H302: Schadelijk bij inslikken • H318: Veroorzaakt
ernstig oogletsel • H411: Giftig voor in het water
levende organismen, met langdurige gevolgen.

VEILIGHEIDSAANBEVELINGEN

P280: Beschermende handschoenen,
beschermende kleding en oog- en
gelaatsbescherming dragen • P305+P351+P338:
Bij CONTACT MET DE OGËN: voorzichtig
afspelen met water gedurende een aantal
minuten; contactlenzen verwijderen, indien
mogelijk; blijven spoelen • P308-P311: NA
(mogelijke) blootstelling: Een ANTIGIFCENTRUM/
arts raadplegen • P330: De mond spoelen • P391:
Gelekte/gemorste stof opruimen.

ANDERE VERMELDINGEN

SPI: Zorg ervoor dat u het product of zijn
verpakking geen water verontreinigt • SPo:
Na de behandeling de percelen/opervlakken
pas opnieuw betreden nadat de spuitvloeistof is
opgedroogd • SPo2: Was alle beschermende
kleding na gebruik • SPe3: Om in het water
levende organismen te beschermen mag u in een
welbepaalde bufferzone rond oppervlaktewater
niet sproeien (zie driftreducerende maatregelen).
• EUH401: Volg de gebruiksaanwijzing om gevaar
voor de menselijke gezondheid en het milieu te
voorkomen • - Gelet op de grote gevoeligheid
van sommige gewassen voor dit middel moet
bijzondere aandacht besteed worden aan het
vermijden van schade aan naburige teelten.

HANTEREN EN OPSLAG

Bewaren in een goed geventileerde ruimte. Droog
verpakking. Bewaren op kamertemperatuur. De
verpakking mag niet worden hergebruikt.

Granulés solubles dans l'eau (SG)
contenant Metamitron 150 g/kg (15 % w/w)
No. d'agrégation: 10358P/B
Numéro d'agrégation Lux. L02144-073

Respectez les instructions d'utilisation
pour éviter les risques pour la santé
humaine et l'environnement.

Pour l'emploi: voir la notice

LES SUBSTANCES CONTENUES DANS
LE MÉLANGE QUI CONTRIBUENT À LA
CLASSIFICATION DU MÉLANGE
Diformiate de calcium, 4-amino-3-methyl-6-
fenyl-1,2,4-triazine-5-on

MENTIONS D'AVERTISSEMENT

H302: Nocif en cas d'ingestion • H318: Provoque
de graves lésions des yeux • H411: Toxique pour
les organismes aquatiques, entraîne des effets
néfastes à long terme.

CONSEILS DE PRUDENCE

P280: Porter des gants de protection, des
vêtements de protection, un équipement
de protection des yeux et un équipement de
protection du visage • P305+P351+P338: EN
CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec
précaution à l'eau pendant plusieurs minutes.
Enlever les lentilles de contact si la victime
en porte et si elles peuvent être facilement
enlevées. Continuer à rincer • P308-P311: EN CAS
d'exposition prouvée ou suspectée: Appeler un
CENTRE ANTIPOISON/un médecin • P330: Rincer
la bouche • P391: Recueillir le produit répandu.

INFORMATIONS ADDITIONNELLES

SP1: Ne pas polluer l'eau avec le produit ou son
emballage • SPo: Ne pas pénétrer dans des
cultures/surfaces traitées avant que le dépôt de
pulvérisation ne soit complètement sec • SPo2:
Laver tous les équipements de protection après
utilisation • SPe3: Pour protéger les organismes
aquatiques, respecter une zone non traitée par
rapport aux points d'eau (voir mesures anti-
dérive). • EUH401: Respectez les instructions
d'utilisation pour éviter les risques pour la santé
humaine et l'environnement • - Etant donné
la grande sensibilité de certaines cultures
à ce produit, il est nécessaire de veiller tout
particulièrement à éviter tout dégat aux cultures
avoisinentes.

MANIPULATION ET LE STOCKAGE

L'emballage ne doit pas être réutilisé. Ne
jamais laisser le récipient ouvert. Conserver à
l'abri du gel.

Zur Vermeidung von Risiken für Mensch und
Umwelt die Gebrauchsanleitung einhalten. Für
Gefahrenhinweise und Sicherheitshinweise siehe
Gebrauchsanleitung.

GEVAAR / DANGER / GEFAHR



LUXEMBURG/
LUXEMBOURG



www.agrirecover.eu



BELGIË/
BELGIQUE



ANEBV/SBEIKG/03/B
S5189A/03



UN 3077

GEFAHRENHINWEISE & SICHERHEITSHINWEISE

IN DEM GEMISCH ENTHALTENEN STOFFE, DIE ZUR EINSTUFUNG DES GEMISCHTES BEITRAGEN
Kalziumdiformiat, 4-amino-3-methyl-6-fenyl-1,2,4-triazine-5-on

GEFAHRENHINWEISE

H302: Gesundheitsschädlich bei Verschlucken.
H318: Verursacht schwere Augenschäden.
H411: Giftig für Wasserorganismen, mit langfristiger Wirkung.

SICHERHEITSHINWEISE

P280: Schutzhandschuhe, Schutzkleidung, Augenschutz und Gesichtsschutz tragen.
P305+P351+P338: BEI KONTAKT MIT DEN AUGEN: Einige Minuten lang behutsam mit Wasser spülen. Vorhandene Kontaktlinsen nach Möglichkeit entfernen. Weiter spülen.
P308-P311: BEI Exposition oder falls betroffen: GIFTINFORMATIONENZENTRUM/Arzt anrufen.
P330: Mund ausspülen.
P391: Verschüttete Mengen aufnehmen.

ERGÄNZENDE INFORMATIONEN

SP1: Mittel und/oder dessen Behälter nicht in Gewässer gelangen lassen.
SPa: Das behandelte Gewächs/die behandelten Fläche nur wiederbetreten nach Abtrocknung des Spritzbelages.
SPa2: Die gesamte Schutzkleidung muss nach Gebrauch gewaschen werden.
SPe3: Zum Schutz von Gewässerorganismen eine unbehandelte Pufferzone zu Oberflächengewässer einhalten. (Siehe verlustmindernde Maßnahmen).
EUH401: Zur Vermeidung von Risiken für Mensch und Umwelt die Gebrauchsanleitung einhalten.

präparieren, je nach Menge, in Abhängigkeit von der Fläche, die bearbeitet werden soll. Die Superfície zu behandeln und den Abfluss pro Hektar.

DISCLAIMER

La composition, les propriétés et les informations relatives à l'utilisation de ce produit mentionnées sur l'étiquette sont le résultat de recherches minutieuses et sont basées sur notre expérience et notre connaissance du produit à ce jour. Nous garantissons la qualité de notre produit. Nous ne pouvons pas contrôler le transport, le stockage, l'utilisation, la dose, les conditions climatiques avant, pendant et après l'application ainsi que les pratiques culturales qui influencent l'efficacité du produit et les réactions de la culture. C'est pourquoi Adama ne peut pas être tenu responsable pour une moins bonne efficacité, pour d'autres effets non désirés (y compris un éclaircissage excessif) ou de dégâts résultants de l'utilisation du Brevis.
En cas de doute ou de besoin d'information quant à la pertinence du produit, nous vous conseillons de contacter votre fournisseur.

GESTION DU VERGER

En cas d'arbres à croissance très forte il y a une forte concurrence entre les tiges et les fruits, ce qui peut renforcer l'efficacité du Brevis®.

- Des arbres à croissance vigoureuse réagissent généralement plus fortement à l'éclaircissage chimique. La dose devra donc être adaptée.
- Il est déconseillé d'utiliser Brevis® sur pommier de moins de 3-4 ans et des poiriers de moins de 7-8 ans.
- Des arbres poussant moins bien auront besoin d'une dose élevée.
- Les filets anti-grêles diminuent le rayonnement lumineux et influencent le micro-climat. L'efficacité de Brevis® pourrait en être renforcée. Il faut envisager de diminuer la dose.
- La dérive vers d'autres cultures voisines doit être évitée. Les fruits à noyau sont très sensibles et des dégâts foliaires peuvent apparaître.
- En général, la grande partie des variétés de pommes et de poires supportent bien le traitement. En cas de circonstances défavorables, des chloroses peuvent apparaître. Celles-ci n'ont pas d'effet sur le développement de la culture.

APPLICATION

- Il est important d'assurer une bonne répartition du produit.
- Adaptez le volume d'eau à la végétation et évitez le ruissellement.
- Adaptez le traitement aux variétés. Les parcelles difficiles à éclaircir, avec des arbres en parfait état, bien alimentés et bien pourvus de bourgeons pourraient avoir besoin d'un deuxième traitement.

MELANGES

- Ne pas mélanger Brevis® !
 - ADAMA n'est pas responsable de dégâts apparaissant suite à l'utilisation de Brevis® en mélange avec d'autres éclaircisseurs ou en programme avec d'autres produits éclaircisseurs.
 - Les huiles, les adjuvants utilisés pour améliorer l'absorption (acides aminés), certains produits de protection des plantes à base d'huile (spinetramat) et SDHI pourraient renforcer l'action du Brevis®. Ne pas les utiliser dans les 3 jours qui précèdent l'utilisation de Brevis®.
- Pour diminuer les risques de chlorose, ne pas appliquer d'herbicides sujet à l'évaporation comme par exemple 2,4 D, MCPA, triclopyr ou propyzamide.

DISCLAIMER: AVANT L'UTILISATION LIRE ATTENTIVEMENT L'ETIQUETTE. IL EST IMPOSSIBLE DE REPRENDRE TOUS LES RISQUES LIÉS A L'UTILISATION DE CE PRODUIT.

EMBALLAGES VIDES ET SURPLUS DE TRAITEMENT

L'emballage de ce produit, soigneusement vidé, doit être rincé à l'eau suivant un système manuel (trois agitations successives) ou par un système de nettoyage à l'eau sous pression placé sur le pulvérisateur. Les eaux de ce nettoyage devront être versées dans la cuve de pulvérisation. L'emballage ainsi rincé devra être ramené par l'utilisateur aux points de ramassage prévus à cet effet.

Diluer le surplus de traitement environ 10 fois et pulvériser ceux-ci sur la parcelle déjà traitée suivant les prescriptions d'emploi. Ne pas contaminer les étangs, les cours d'eau ou les fossés avec le produit ou l'emballage vide. L'emballage ne peut, en aucun cas, être réutilisé à d'autres fins. De façon à éviter tout surplus de traitement après l'application, on s'efforcera de calculer au mieux la quantité de bouillie à

RECOMMANDATIONS

INFORMATIONS PRODUITS

Brevis® est composé d'une combinaison de métamitron et de diformate de calcium. Il est utilisé comme éclaircisseur en pommes et poires. Brevis® influence la photosynthèse de la culture, ce qui provoque la chute de fruits et améliore ainsi la qualité de la production fruitière. La dose et le nombre d'applications doivent respecter l'agrégation et les recommandations de l'étiquette. Brevis® est uniquement destiné à un usage professionnel.

SENSIBILITE VARIETALES

Les variétés et les clones réagissent différemment à l'éclaircissage. Il n'est pas possible de tester la sélectivité de Brevis® sur toutes les variétés et dans toutes les circonstances.

INSTRUCTIONS D'UTILISATION

- La première application de Brevis® est recommandée quand les fruits ont un diamètre de 8-10 mm.
- L'effet de Brevis® est plus fort sur des arbres soumis à un stress. Le moment de l'application est assez flexible et peut donc être postposé si les arbres sont trop stressés (par exemple après une période de temps sombre, de températures diurnes et nocturnes élevées, de sécheresse, de grêles, etc.) ou si on s'attend à une période de stress.
- Le second traitement peut être réalisé 5 à 10 jours plus tard mais pas plus tard que le stade 16 mm des fruits.
- La dose agréée actuellement en 1 ou 2 applications pourrait causer un éclaircissage excessif. L'utilisation de doses trop élevées peut provoquer un éclaircissage trop important. Afin de connaître la dose exacte adaptée à votre verger, nous vous recommandons de consulter votre conseiller.

CONDITIONS CLIMATIQUES

- Brevis® est un inhibiteur de la photosynthèse. Son activité est donc dépendante des conditions climatiques (lumière et température), avant, pendant et après l'application ainsi que de la vigueur des arbres.
- En cas de culture sous stress par exemple dégâts de grêles, de vent violent ou de sécheresse, il faut s'assurer de l'utilité du traitement ou d'une éventuelle réduction de la dose.
- Contrôlez pour la semaine prévue pour l'application les prévisions météo d'une station locale et basez l'application en fonction de ces prévisions.
- Des températures nocturnes élevées (supérieures à 10°C) lors de la semaine précédente et suivant l'application peuvent renforcer l'effet. La dose doit être adaptée et la nécessité de la deuxième application doit être ré-évaluée.
- Des températures nocturnes élevées (supérieures à 10°C) lors de la semaine précédente et suivant l'application peuvent renforcer l'effet. La dose doit être adaptée et la nécessité de la deuxième application doit être ré-évaluée.

- Utilisez Brevis® à partir de 10°C
- Évitez les traitements par températures supérieures à 25°C
- Ne pas utiliser Brevis® dans les 5 jours suivant ou précédant du gel.
- Brevis® ne doit pas être appliqué sur feuillage humide donc pas sur la rosée ou après une pluie.
- Une pluie survenant dans les 2 heures après l'application n'a pas d'effet sur l'efficacité.
- L'absorption de BREVIS® par les feuilles sera plus forte si le taux d'humidité est élevé. Si les conditions sont telles que l'humidité est considérablement supérieure à la moyenne, l'absorption et l'efficacité du produit augmentent.

Brevis®
less is more...

hier openen/
ouvrir ici

Vruchtdunner / Eclaircisseur



Granulés solubles dans l'eau (SG) contenant Metamitron 150 g/kg (15 % w/w) humaine et l'environnement.

Respectez les instructions d'utilisation pour éviter les risques pour la santé humaine et l'environnement. Pour l'emploi: voir la notice

LES SUBSTANCES CONTENUES DANS LE MÉLANGE QUI CONTRIBUENT À LA CLASSIFICATION DU MÉLANGE
Diformate de calcium, 4-amino-3-méthyl-6-fenyl-1,2,4-triazine-5-on

MENTS D'AVERTISSEMENT

H302: Nocif en cas d'ingestion • H318: Provoque de graves lésions des yeux • H411: Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

CONSEILS DE PRUDENCE

P280: Porter des gants de protection, des vêtements de protection, un équipement de protection des yeux et un équipement de protection du visage • P305+P351+P338: EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec abondamment à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer • P308-P311: EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée: Appeler un CENTRE ANTIPOISON/un médecin • P330: Rincer la bouche • P391: Recueillir le produit répandu.

INFORMATIONS ADDITIONNELLES

SP1: Ne pas polluer l'eau avec le produit ou son emballage • SPa: Ne pas pénétrer dans des canaux ou drains • SPa2: Ne pas laisser le produit s'écouler dans les drains • SPb: Ne pas laisser le produit s'écouler dans les drains • SPc: Ne pas laisser le produit s'écouler dans les drains • SPd: Ne pas laisser le produit s'écouler dans les drains • SPe: Ne pas laisser le produit s'écouler dans les drains • SPh: Ne pas laisser le produit s'écouler dans les drains • SPi: Ne pas laisser le produit s'écouler dans les drains • SPj: Ne pas laisser le produit s'écouler dans les drains • SPk: Ne pas laisser le produit s'écouler dans les drains • SPL: Ne pas laisser le produit s'écouler dans les drains • SPm: Ne pas laisser le produit s'écouler dans les drains • SPn: Ne pas laisser le produit s'écouler dans les drains • SPO: Ne pas laisser le produit s'écouler dans les drains • SPP: Ne pas laisser le produit s'écouler dans les drains • SPS: Ne pas laisser le produit s'écouler dans les drains • SPT: Ne pas laisser le produit s'écouler dans les drains • SPU: Ne pas laisser le produit s'écouler dans les drains • SPV: Ne pas laisser le produit s'écouler dans les drains • SPW: Ne pas laisser le produit s'écouler dans les drains • SPX: Ne pas laisser le produit s'écouler dans les drains • SPY: Ne pas laisser le produit s'écouler dans les drains • SPZ: Ne pas laisser le produit s'écouler dans les drains

EUH401: Respectez les instructions d'utilisation pour éviter les risques pour la santé humaine et l'environnement • Étant donné la grande sensibilité de certains cultures à ce produit, il est nécessaire de veiller tout particulièrement à éviter tout dégât aux cultures avoisinantes.

MANIPULATION ET LE STOCKAGE
L'emballage ne doit pas être réutilisé. Ne jamais laisser le récipient ouvert. Conserver à l'abri du gel.

Zur Vermeidung von Risiken für Mensch und Umwelt die Gebrauchsanleitung einhalten. Für Gefahrenhinweise und Sicherheitshinweise siehe Gebrauchsanleitung.

GEVAAR/DANGER/GEFAHR



LUXEMBURG/
LUXEMBOURG



www.agrirecover.eu



BELGIË/
BELGIQUE



ANBESKERK/03/B
S3198A/03

Brevis[®]

less is more...

Vruchtdunner / Eclaircisseur

Met minder dunuren meer kwaliteits vruchten in de juiste maat
Plus de fruits de qualité et de bon calibre avec moins de travail d'éclaircissage

Werkzame stof / Substance active:
Metamitron 150 g/kg (15 % w/w)
Formulering / Formulation:
Wateroplosbaar granulaat /
Granulés solubles dans l'eau (SG)

Toelatingsnummer / No. d'agrèation: 10358P/B
Numéro d'agrèation Lux. L02144-073
Toelatinghouder / Détenteur de l'agrèation:
ADAMA Registrations B.V.
Arnhemseweg 87
3832 GK LEUSDEN, Nederland / Pays Bas
www.adama.com

4 x 1 KG

Brevis[®] is een geregistreerd handelsmerk van /
est une marque déposée de
ADAMA Fahrenheit B.V., Curaçao Branch



ADAMA

Brevis[®]

ANEBVSBEIKG/03/C1
T5188C/03

Brevis®

less is more...

Vruchtdunner / Eclaircisseur

Met minder dunuren meer kwaliteits vruchten in de juiste maat
Plus de fruits de qualité et de bon calibre avec moins de travail d'éclaircissage

Werkzame stof / Substance active:

Metamitron 150 g/kg (15 % w/w)

Formulering / Formulation:

Wateroplosbaar granulaat /
Granulés solubles dans l'eau (SG)

Toelatingsnummer / No. d'agrément: 10358P/B

Numéro d'agrément Lux. L02144-073

Toelatingshouder / Détenteur de l'agrément:

ADAMA Registrations B.V.

Arnhemseweg 87

3832 GK LEUSDEN, Nederland / Pays Bas

www.adama.com

4 x 1 KG

Brevis® is een geregistreerd handelsmerk van /
est une marque déposée de
ADAMA Fahrenheit B.V., Curaçao Branch



Scan voor gebruik /
Scanner pour
l'utilisation



Wateroplosbaar granulaat (SG) op basis van
Metamitron 150 g/kg (15 % w/w)
Toelatingsnummer: 10358P/B

Volg de gebruiksaanwijzing om gevaar voor de
menselijke gezondheid en het milieu te voorkomen.

Voor gebruiksaanwijzing: zie boekje

STOFFEN IN HET MENGSEL DIE BIJDAGEN TOT DE
INDELING VAN HET MENGSEL
Calciumdiformaat, 4-amino-3-methyl-6-fenyl-1,2,4-
triazine-5-on

GEVARENAANDUIDINGEN

H302: Schadelijk bij inslikken • **H318:** Veroorzaakt
ernstig oogletsel • **H411:** Giftig voor in het water
levende organismen, met langdurige gevolgen.

VEILIGHEIDSAANBEVELINGEN

P280: Beschermende handschoenen, beschermende
kleding en oog- en gelaatsbescherming dragen
• **P305+P351+P338:** BIJ CONTACT MET DE OGEN:
voorzichtig afspoelen met water gedurende een
aantal minuten; contactlenzen verwijderen, indien
mogelijk; blijven spoelen • **P308-P311:** NA (mogelijke)
blootstelling: Een ANTIGIFCENTRUM/arts raadplegen
• **P330:** De mond spoelen • **P391:** Gelekte/gemorste
stof opruimen.

ANDERE VERMELDINGEN

SP1: Zorg ervoor dat u met het product of zijn
verpakking geen water verontreinigt • **SPo:** Na de
behandeling de percelen/oppervlakken pas opnieuw
betreden nadat de spuitvloeistof is opgedroogd • **SPo2:**
Was alle beschermende kleding na gebruik • **SPe3:**
Om in het water levende organismen te beschermen
mag u in een welbepaalde bufferzone rond
oppervlaktewater niet sproeien (zie driftreducerende
maatregelen) • **EUH401:** Volg de gebruiksaanwijzing
om gevaar voor de menselijke gezondheid en het milieu
te voorkomen • - Gelet op de grote gevoeligheid van
sommige gewassen voor dit middel moet bijzondere
aandacht besteed worden aan het vermijden van
schade aan naburige teelten.

HANTEREN EN OPSLAG

Bewaren in een goed geventileerde ruimte. Droog
bewaren. Bewaren op kamertemperatuur. De
verpakking mag niet worden hergebruikt.

UN 3077



8 718077 008721 >



www.agrirecover.eu

Granulés solubles dans l'eau (SG)
contenant Metamitron 150 g/kg (15 % w/w)
No. d'agrément: 10358P/B
Numéro d'agrément Lux. L02144-073

Respectez les instructions d'utilisation pour éviter les
risques pour la santé humaine et l'environnement.

Pour l'emploi: voir la notice

LES SUBSTANCES CONTENUES DANS LE MÉLANGE QUI
CONTRIBUENT À LA CLASSIFICATION DU MÉLANGE
Diformiate de calcium, 4-amino-3-methyl-6-fenyl-
1,2,4-triazine-5-on

MENTIONS D'AVERTISSEMENT

H302: Nocif en cas d'ingestion • **H318:** Provoque
de graves lésions des yeux • **H411:** Toxique pour les
organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes
à long terme.

CONSEILS DE PRUDENCE

P280: Porter des gants de protection, des vêtements
de protection, un équipement de protection des
yeux et un équipement de protection du visage •
P305+P351+P338: EN CAS DE CONTACT AVEC LES
YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant
plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si
la victime en porte et si elles peuvent être facilement
enlevées. Continuer à rincer • **P308-P311:** EN CAS
d'exposition prouvée ou suspectée: Appeler un CENTRE
ANTIPOISON/un médecin • **P330:** Rincer la bouche •
P391: Recueillir le produit répandu.

INFORMATIONS ADDITIONNELLES

SP1: Ne pas polluer l'eau avec le produit ou son
emballage • **SPo:** Ne pas pénétrer dans des cultures/
surfaces traitées avant que le dépôt de pulvérisation
ne soit complètement sec • **SPo2:** Laver tous les
équipements de protection après utilisation • **SPe3:**
Pour protéger les organismes aquatiques, respecter
une zone non traitée par rapport aux points d'eau
(voir mesures anti-dérive) • **EUH401:** Respectez les
instructions d'utilisation pour éviter les risques pour la
santé humaine et l'environnement • - Etant donné la
grande sensibilité de certaines cultures à ce produit, il
est nécessaire de veiller tout particulièrement à éviter
tout dégât aux cultures avoisinantes.

MANIPULATION ET LE STOCKAGE

L'emballage ne doit pas être réutilisé. Ne jamais laisser
le récipient ouvert. Conserver à l'abri du gel.



BELGIË/
BELGIQUE



LUXEMBURG/
LUXEMBOURG

ZUR VERMEIDUNG VON RISIKEN FÜR MENSCH UND
UMWELT DIE GEBRAUCHSANLEITUNG EINHALTEN.

IN DEM GEMISCH ENTHALTENEN STOFFE, DIE ZUR
EINSTUFUNG DES GEMISCHES BEITRAGEN
Kalziumdiformiat, 4-amino-3-methyl-6-fenyl-1,2,4-
triazine-5-on

GEFAHRENHINWEISE

H302: Gesundheitsschädlich bei Verschlucken • **H318:**
Verursacht schwere Augenschäden • **H411:** Giftig für
Wasserorganismen, mit langfristiger Wirkung.

SICHERHEITSHINWEISE

P280: Schutzhandschuhe, Schutzkleidung,
Augenschutz und Gesichtsschutz tragen •
P305+P351+P338: BEI KONTAKT MIT DEN AUGEN:
Einige Minuten lang behutsam mit Wasser spülen.
Vorhandene Kontaktlinsen nach Möglichkeit entfernen.
Weiter spülen • **P308-P311:** BEI Exposition oder falls
betroffen: GIFTINFORMATIONSZENTRUM/Arzt anrufen
• **P330:** Mund ausspülen • **P391:** Verschüttete Mengen
aufnehmen.

ERGÄNZENDE INFORMATIONEN

SP1: Mittel und/oder dessen Behälter nicht in Gewässer
gelangen lassen • **SPo:** Das behandelte Gewächs/
die behandelte Fläche nur wiederbetreten nach
Abtrocknung des Spritzbelages • **SPo2:** Die gesamte
Schutzkleidung muss nach Gebrauch gewaschen
werden • **SPe3:** Zum Schutz von Gewässerorganismen
eine unbehandelte Pufferzone zu Oberflächengewässer
einhalten. (Siehe verlustmindernde Maßnahmen) •
EUH401: Zur Vermeidung von Risiken für Mensch und
Umwelt die Gebrauchsanleitung einhalten.

GEVAAR / DANGER / GEFAHR



ANBEVSBK/G/03/C2
T5188D/03

BREVIS®



**BELGIË/
BELGIQUE**

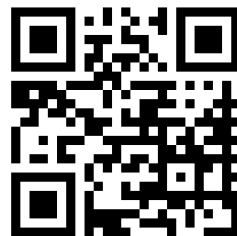


**LUXEMBURG/
LUXEMBOURG**



GEVAAR / DANGER / GEFAHR

60 x 4 KG



UN 3077

ANEVSB1KG/03/X T5188P/03



ADAMA
Northern Europe B.V.